

B) L'apport de la société civile

La participation de la société civile est une préoccupation importante pour le Canada. Le Comité des représentants gouvernementaux sur la société civile (CRGSC), créé suite à la rencontre ministérielle de San José, est d'ailleurs le fruit d'une initiative canadienne. Toutefois, plusieurs pays de la région sont réticents face à la création d'un mécanisme multilatéral qui permettrait la participation des acteurs de la société civile dans les négociations. Certains d'entre eux, dont le Mexique, préféreraient limiter les consultations au niveau national ou dissoudre tout simplement le comité présidé par Kathryn McCallion du Canada. À l'heure actuelle, des différends opposent le Canada, les États-Unis et le Chili à d'autres pays influents comme le Mexique et le Brésil sur le contenu et la portée du rapport, issu des consultations de la société civile lancées en novembre 1998, qui sera remis aux ministres du Commerce lors de la rencontre de Toronto. Plusieurs craignent la dissolution de ce comité immédiatement après cette rencontre.

C) La place des petites économies

Il semble que le thème des petites économies sera l'un des plus importants au cours des prochaines années. Puisque les petites économies ne disposent que de ressources limitées, plusieurs s'inquiètent de leur capacité de négocier efficacement, et de mettre en œuvre les dispositions négociées dans la ZLÉA. Le Canada fournit déjà une assistance technique importante à ces pays par le biais de programmes de formation pour les négociateurs. Néanmoins, les différences en terme de capacité de négociations pèsent lourd sur le processus, notamment lorsque des petits pays sont à la tête de groupes de négociation.